

Communiqué

Le 3 janvier 2017

L'Agglo renforce son action pour le tri des déchets

Une benne dédiée à la collecte, au recyclage et à la valorisation du mobilier domestique est mise en place à la déchèterie des Léonards au nord de Montélimar.

La Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, le Syndicat des Portes de Provence et Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et la réutilisation du mobilier domestique, ont mis en place la première benne dédiée à la collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA), depuis le 2 janvier 2017 sur la déchèterie des Léonards.

Créé à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles, Éco-mobilier a pour objectif, grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier, d'atteindre 45% de recyclage/réutilisation d'ici fin 2015 et 80% de valorisation à l'horizon de 2017.

Pour ce faire, Éco-mobilier contractualise avec les collectivités récupérant déjà de fait les meubles en déchèteries (encombrants, tout venant, bois...) afin de gérer pour elles l'enlèvement, le tri et le traitement des DEA.

Les déchets d'ameublement récupérés dans cette benne, seront ensuite recyclés. Une famille de 4 personnes jette près de 80 kg de mobiliers par an, l'intérêt social et environnemental est donc plus qu'évident.

Ce sont tous les meubles ou parties de meubles des particuliers qui peuvent être déposés dans la benne mobilier, quels que soient le type ou le matériau.

Sont concernés les chaises, canapés et fauteuils rembourrés, éléments de cuisine, literie (sommiers et matelas), meubles d'intérieur et meubles de jardin.

Information 04 75 00 64 41

Renseignements

04 75 00 26 61 - communication@montelimar-agglo.fr

Montélimar-Agglomération - service communication